



COMMUNE D'AIGLE

La Municipalité

Communiqué de presse

Les autorités concrétisent un concept global de sécurité en ville d'Aigle

La Municipalité d'Aigle a défini toute une série de mesures pour renforcer la sécurité en ville d'Aigle, suite aux récents événements intervenus, notamment aux alentours de la gare CFF. Le but de ces mesures consiste à intervenir tant sur la sécurité passive, préventive que répressive.

Après avoir pris le temps d'étudier plus avant les conséquences et les problèmes posés par les violences commises ces derniers mois dans certains quartiers et à la gare, la Municipalité a défini une série de mesures pour intervenir concrètement sur plusieurs aspects en matière de sécurité. C'est également dans ce sens qu'elle répond également à l'interpellation « Gare et civilités » déposée au Conseil communal en décembre par le groupe radical.

Les mesures proposées se répartissent sur trois niveaux :

En matière de **sécurité passive** : un recrutement de parrains et marraines a été lancé en collaboration avec les CFF. Des bénévoles dûment formés assureront dès le mois d'octobre une présence active dès la fin de l'après-midi à la gare. Leur rôle consiste à empêcher les incivilités et à augmenter le sentiment de sécurité des voyageurs.

En matière de **sécurité répressive** : la Municipalité a émis un préavis avec le règlement permettant de poser des caméras de vidéosurveillance sur la place de la Gare. Cette installation donne les moyens à la police municipale de dénoncer les auteurs de déprédations et de violences commises dans ce périmètre. Les images transmises au seul usage de la police municipale seront effacées après 96 heures comme le prévoit la loi.

En matière de **sécurité préventive** : la Municipalité a mandaté l'espace prévention d'Aigle pour obtenir un rapport sur les besoins des jeunes de la commune. Les 17-22 ans sont les plus concernés. Les conclusions remises fin juin préconisent plusieurs pistes pour concrétiser une politique de la jeunesse incluant des parrainages, la présence d'un travailleur social de proximité, des conférences-débats pour ne citer que quelques unes des propositions qui devront encore être étudiées.

Contact s:

Frédéric Borloz, syndic, 079 204 43 30, syndic@aigle.ch

Frédéric Pernet, municipal en charge de la police, 079 204 33 78 - frederic.pernet@aigle.ch

Aigle, le 6 août 2008

La Municipalité